

2025
Juillet / Août

#22

VUE DU PONT

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT SAINT MARTIN

AU FIL DE L'ACTU

**La Halte Nature
ouvre ses portes
pour l'été**



AU FIL DE L'ACTU

**Resto scolaire :
le self participatif
à la rentrée**



EN ACTIONS

**Sécurité routière
renforcée à Viais
et au Champsiome**



Retour en images...



Jeudi 8 mai

Une commémoration pour honorer la paix et se souvenir de l'histoire

Les martipontain-es étaient au rendez-vous pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945. Le cortège s'est rendu au cimetière puis sur la stèle des aviateurs pour le dépôt de gerbes et les allocutions, notamment du Conseil Municipal des Enfants (CME). Un grand merci à la Protection Civile de Loire-Atlantique pour sa présence.



Du 16 mai au 4 juin

Une exposition poétique et originale autour des arbres

Paul Corbineau a investi Le 3^{ème} Lieu en exposant 24 sculptures sur bois. Par le biais de ses œuvres, il cherche à percer les mystères des arbres, leur matière et leur développement. Plusieurs temps forts et rencontres (comme ici avec les résident-es de l'EHPAD La Roselière) ont permis de sensibiliser divers publics à la préservation de notre patrimoine naturel.



Samedi 24 mai

Bienvenue aux nouveaux martipontains !

Une vingtaine d'habitant-es a pris part à ce rendez-vous, organisé sur la place du Marché. Martine Chabirand, 1^{ère} Adjointe, entourée de plusieurs membres de l'équipe municipale, leur ont souhaité la bienvenue. Une déambulation le long de l'Ognon a permis de découvrir la nouvelle aire de loisirs et d'en savoir plus sur le projet de pôle Enfance Jeunesse.



Vendredi 6 juin

Beau succès pour la balade contée

La Médiathèque Le 3^{ème} Lieu proposait une balade contée aux martipontain-es pour clôturer sa saison culturelle. Najoua Darwiche a emmené le public dans une belle histoire à la découverte des saveurs et de la bonne manière de goûter la vie.

p. 4

Au fil de l'actu

p. 9

Décryptage

p. 12

En actions

p. 14

Infos Travaux

p. 15

Les élu-es vous répondent

p. 16

Solidarités

p. 17

Portraits

p. 18

Parole aux associations

p. 22

Culture

p. 23

État civil / Agenda



© Aurélien Mahot

Magazine de la mairie de Pont Saint Martin
Vue du Pont, n°22, juillet-août 2025
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau
Rédaction et mise en page : Samuel Ladvenu
Crédit photo : Ville de Pont Saint Martin sauf mention contraire

Le magazine de Pont Saint Martin est édité par l'imprimerie Offset 5 en 3 200 exemplaires. Distribué dans les boîtes aux lettres de la commune, il est également disponible en mairie. Dans une démarche environnementale, ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.

ÉDITO

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

« *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.* » Cette citation de La Fontaine est fort à propos pour résumer l'état d'esprit adoptée par les équipes municipales qui m'accompagnent depuis 2014. C'est sur le temps long que l'on obtient des résultats concrets pour les martipontain-es, que l'on mène à bien des projets qui changent leur quotidien.

La décision du Département de Loire-Atlantique de construire un rond-point au croisement de la rue du Moulin Rouge et de la Départementale 65 valide à nouveau ce mode de faire. **Ce projet promet d'accroître la sécurité des 12 000 automobilistes du sud-Loire qui empruntent quotidiennement cette route.**

Cet équipement est attendu depuis de nombreuses années et en premier lieu par les martipontain-es du Champsiome. Je me réjouis qu'il se concrétise à la rentrée et réponde aux attentes de nos concitoyen-nes. Je tiens à remercier l'institution départementale pour cet investissement conséquent, au service de la sécurité routière, d'autant plus dans cette période où les deniers publics sont comptés.



© Studio Lollier

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin
Conseiller départemental de Loire-Atlantique



Nous apportons également notre concours financier à ce projet, en prenant à notre charge le remplacement de l'éclairage public.

La patience fut aussi une vertu nécessaire avant de voir aboutir le projet de l'aire de loisirs, dont les martipontain-es, petits et grands, peuvent désormais bénéficier. C'est en 2018 que l'idée d'un tel équipement émerge, portée par le Conseil Municipal des Enfants.

7 ans, cela peut paraître long entre l'expression d'un besoin et sa concrétisation. Mais, **à l'épreuve des faits, c'est bel et bien le temps qu'il faut, le plus souvent, pour penser un projet**, s'assurer de sa pertinence, le concerter auprès de la population, mener toutes les études techniques préalables à sa réalisation, s'entourer de prestataires compétents et effectuer les travaux.

Dans un cas comme dans l'autre, que l'on parle de sécurisation des déplacements ou de création de lieux de sociabilité, l'objectif de vos élu-es reste le même : faire que Pont Saint Martin change, s'adapte aux besoins de ses habitant-es et leur apporte les conditions pour bien vivre ensemble. Durablement.

À toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été !

Avec la Halte Nature, évadez-vous au fil de l'eau et des sentiers



©Valéry Jonchery

La Halte Nature revient au bord de l'Ognon pour vous proposer un été placé sous le signe de la détente et de la découverte. Canoës, kayaks et VTT sont disponibles à la location pour explorer la nature autrement.

Vous souhaitez profiter du beau temps en famille ? Partez en balade en canoë sur l'Ognon jusqu'aux rives paisibles du lac de Grand Lieu. Des ami-es découvrent la région ? Louez des VTT et offrez-leur une escapade à travers la campagne environnante.

**Ouverture du samedi 5 juillet au dimanche 31 août,
tous les jours de 14h à 18h30
Réservation conseillée au 06 24 37 86 17**

2 sorties à ne pas manquer cet été

- **Balade semi-nocturne sur l'Ognon**

Vendredi 18 juillet, de 19h à 22h

Tarif : 12€ / personne

Réservation obligatoire au 06 24 37 86 17 (max 16 personnes)

Balade animée par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)

- **Balade commentée à la découverte du territoire**

Samedi 2 août, de 10h à 12h30

Tarif : 10€ / personne

Réservation obligatoire au 06 24 37 86 17 (max 16 personnes)

Balade animée par le Syndicat Grand Lieu Estuaire

Un été à vivre, à créer et à partager au **Petit Lieu**

Sur les rives de l'Ognon, l'équipe de bénévoles du Petit Lieu vous invite tout l'été à partager des moments conviviaux et culturels dans un cadre bucolique.

En juillet, les festivités débutent avec un concert de musique africaine par Vieux et Mariama (5 juillet) et un repas aux saveurs africaines. Le 19, place au rock chill avec Malween à deux, puis le 26, une journée complète mêle yoga, scène ouverte et ambiance festive.

En août, on retrouve 2 matinées yoga (les 23 et 30), un atelier créatif Drink & Paint (23 août), et une belle clôture de saison le 30 août avec un spectacle surprise et le concert de Vaguement la jungle.



Le Petit Lieu (1 rue Maurice Utrillo) est ouvert tous les vendredis pour l'afterwork, et les samedis dès 17h.

Facebook et Instagram : @LePetitLieu

Permis de végétaliser : comment l'obtenir ?

À l'initiative du Conseil des Citoyens, la Ville de Pont Saint Martin a lancé un nouveau dispositif participatif : le permis de végétaliser. Il invite les martipontain-es à devenir acteurs et actrices du verdissement de leur quartier, en plantant des végétaux au pied de leur mur ou sur le trottoir devant chez eux-elles.

Pensé comme un levier de transition écologique et de lien social, le permis de végétaliser permet à tout collectif d'habitant-es ou association locale de s'impliquer concrètement dans l'embellissement du cadre de vie et l'adaptation de nos rues au changement climatique.

Bernadette Graton, Adjointe déléguée en charge de l'environnement, de l'écologie et du cadre de vie, précise : *« avec le permis de végétaliser, nous voulons donner à chacun-e la possibilité d'agir à son échelle pour une ville plus agréable, plus belle et plus verte. »*

Comment déposer un projet ?

Pour l'obtenir, les habitant-es doivent remplir un formulaire en ligne, disponible sur mairie-pontsaintmartin.fr (rubrique Cadre de vie). Le projet de végétalisation sera étudié par les services municipaux, avant de donner lieu, s'il est validé, à la signature d'une convention d'occupation de l'espace public.

La compatibilité avec les politiques de gestion durable des



©Adobe Stock

espaces verts et naturels promues par la commune sera vérifiée. La Ville s'engage à fournir les moyens techniques essentiels à la bonne organisation du projet, ainsi que les végétaux. Un agent des Espaces Verts accompagnera les porteurs-euses de projet tout au long de la démarche.

Les participant-es s'engagent, de leur côté, à entretenir la parcelle végétalisée sans produits chimiques ni outils motorisés, dans le respect de pratiques écologiques. Le permis de végétaliser est attribué pour une durée de 3 ans, renouvelable.

Pour plus d'informations, contactez la Mairie au 02 40 26 80 23.

Euphorbia récompensé pour son engagement environnemental

Par le biais du label Éco-Défis, Grand Lieu Communauté et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat soutiennent la transition écologique des entreprises.

Engagé l'an passé, ce dispositif offre la possibilité aux acteurs économiques d'améliorer leurs pratiques dans plusieurs champs de leur activité : gestion des déchets, emballages, consommation d'énergie, mobilité, eau...

En 2024, 10 entreprises du territoire ont été accompagnées

et 9 ont obtenu le label éco-défis. Parmi elles, Euphorbia, tenu par la fleuriste Sabrina Le Neindre et situé place Saint Martin. Félicitations pour son implication et cette distinction.



©Aurélien Mahot

Ensemble, œuvrons pour une commune accessible

À Pont Saint Martin, comme partout ailleurs, chacun-e devrait pouvoir se déplacer librement, en toute sécurité et en autonomie. Pourtant, de nombreuses personnes en situation de handicap — qu'il s'agisse d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental — se heurtent encore à des obstacles dans leur vie quotidienne. Certains de ces obstacles ne sont pas dus à l'urbanisme, mais à un simple manque de civisme.

Des comportements qui deviennent des barrières

- **Voitures stationnées sur les trottoirs** : cela peut obliger une personne en fauteuil roulant ou un parent avec une poussette à descendre sur la route, au péril de sa sécurité.
- **Poubelles ou encombrants laissés sur la voie publique** : ces objets gênent le passage, notamment pour les personnes malvoyantes qui peuvent trébucher ou se blesser.
- **Trottoirs encombrés par des poubelles ou d'autres obstacles** : ils deviennent impraticables pour celles et ceux qui ont des difficultés à marcher ou à maintenir leur équilibre.

Ces gestes, souvent anodins pour celles et ceux qui les réalisent, peuvent transformer un simple déplacement en véritable parcours du combattant pour d'autres.

Pourquoi l'accessibilité nous concerne toutes et tous

L'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes en situation de handicap. Elle bénéficie aussi aux personnes âgées, aux parents avec des poussettes, aux



personnes temporairement blessées ou malades. Bref, potentiellement à chacun-e d'entre nous, à un moment de notre vie. Il s'agit d'un enjeu collectif qui améliore le quotidien.

Ce que chacun-e peut faire, dès aujourd'hui

- Ne pas stationner sur les trottoirs, ni devant des passages piétons.
- Rentrer sa poubelle après la collecte.
- Ne pas bloquer les rampes d'accès ou les bandes podotactiles.
- Dégager les trottoirs de tout encombrant ou obstacle.
- Signaler à la Mairie toute difficulté d'accessibilité.

Merci pour votre engagement au quotidien pour une commune plus inclusive, plus accessible et plus solidaire.

Un forum HANDIVERSITÉ, en octobre, à l'Origami

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

Grand Lieu Communauté organise, avec l'appui de la Ville de Pont Saint Martin, le forum HANDIVERSITÉ le **samedi 4 octobre 2025**. Cette journée se déroulera à l'Origami et s'adressera à tous-tes les habitant-es du territoire et aux professionnel·les de santé.

Organisé dans le cadre du Contrat Local de Santé, ce temps fort permettra aux partenaires présents d'apporter conseils pratiques et appui aux personnes en situation de handicap et à leurs proches.

Transports scolaires : clôture des inscriptions

Les inscriptions et renouvellements pour le transport scolaire sont ouverts **jusqu'au mardi 15 juillet**. Passé ce délai, une majoration tarifaire sera appliquée.

Pour effectuer votre inscription ou renouvellement, rendez-vous sur le site aleop.paysdelaloire.fr, rubrique Mon transport scolaire.

Le service transport scolaire de Grand Lieu Communauté peut vous accompagner dans vos démarches : 02 51 70 94 36 ou transportscolaire@grandlieu.fr



© ALEOP

Vacances : faites surveiller votre domicile

**cambriolages,
sans réflexes !**

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Avant de partir en vacances, pensez à faire surveiller votre domicile par la Gendarmerie nationale. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. En cas d'effraction ou de tentative d'intrusion, vous en serez informé-e.

Pour en bénéficier, rendez-vous au plus tard la veille de votre départ à la brigade de gendarmerie la plus proche, située à Bouaye. Vous pouvez également effectuer votre démarche en ligne sur service-public.fr.

Autre conseil : signalez votre absence prolongée à votre référent-e Citoyens Vigilants.

La Mairie et l'agence postale passent à l'heure d'été

Du 7 juillet au 22 août, les horaires d'ouverture de la Mairie et de l'agence postale évoluent. Vous serez accueilli-es de 8h45 à 12h15, du lundi au vendredi (fermeture les après-midis).



Une nouvelle solution pour mieux trier vos déchets

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

2 nouvelles filières de tri sont testées par Grand Lieu Communauté, notamment à la déchèterie de La Chevrolière : les articles de sport et de loisirs d'un côté, les jouets de l'autre. Des contenants spécifiques sont installés pour les recycler de manière plus efficace. Ce dispositif a vocation à s'étendre aux 4 déchèteries du territoire d'ici la fin de l'année.

Le service Gestion des Déchets de Grand Lieu Communauté se tient à disposition des clubs sportifs qui souhaitent valoriser leur matériel usagé : collectedejets@grandlieu.fr / 02 51 70 94 39

Restaurant scolaire : Le self participatif entre en service à la rentrée

La Ville de Pont Saint Martin profite de la pause estivale pour engager les travaux de mise en œuvre d'un self participatif. Il devrait être opérationnel au 1^{er} septembre 2025 pour permettre aux enfants scolarisés en élémentaire de se servir en autonomie.

Du mobilier de cuisine à installer, quelques cloisons à casser, des travaux d'électricité, des personnels à former : la pause estivale ne sera pas de trop pour réorganiser le fonctionnement du restaurant scolaire. Dès la rentrée, fini le traditionnel rail du self. Les élèves pourront désormais se servir eux-mêmes, avec un fonctionnement par îlot. **« Il y a un pôle pour les entrées, un autre pour les plats, un troisième pour les desserts. De la signalétique adaptée permettra d'orienter les enfants et d'assurer leur autonomie dans le choix de ce qu'ils mettent dans leur assiette »**, explique Martine Chabirand, Adjointe déléguée à l'éducation, à la jeunesse et aux sports.

Cette organisation revue du service est associée à de nouvelles modalités de fonctionnement des équipes de restauration et d'animation. 7 animateurs·trices du service Enfance Jeunesse seront dédié·es à l'accueil et à l'accompagnement des enfants pendant leur repas. Le personnel de restauration sera présent en salle, ce qui favorisera l'échange et la convivialité.

Grâce à la coordination des horaires des différentes écoles, le



temps de restauration scolaire sera allongé pour permettre aux enfants d'avoir plus de temps à table.

Une démarche vertueuse et écologique

En laissant les jeunes convives choisir en autonomie les quantités dans leur assiette, la Ville ambitionne une réduction significative de la production de déchets et du gaspillage alimentaire. **« En devenant acteurs de leur repas, les enfants peuvent se servir en fonction de leur appétit et laissent moins de déchets. Les retours d'expérience d'autres communes ayant opté pour le self participatif sont là pour le prouver »**, affirme Martine Chabirand. Des pesées quotidiennes permettront de faire le point sur l'avancée de la démarche et les progrès accomplis.

L'ex-directeur de l'école maternelle des Halbrans honoré

Thierry Bénateau a assuré la fonction de directeur de l'école maternelle des Halbrans pendant 27 ans. Il a quitté ses fonctions et pris sa retraite en 2022.

Pour saluer son mérite professionnel, il a reçu le mardi 13 mai, en Préfecture, la médaille de Chevalier dans l'ordre des palmes académiques, des mains de Martine Chabirand, Adjointe au maire. L'occasion de le remercier à nouveau pour son engagement au service des jeunes martipontains.



AIRE DE LOISIRS

Un nouvel espace pour jouer, bouger et se retrouver

La nouvelle aire de loisirs vient d'ouvrir au public. Ici, tout le monde trouve sa place, petits et grands partagent le même terrain de jeu. Profitez de la pause estivale pour prendre possession des lieux.

Photos : Aurélien Mahot



Après l'orage, le beau temps. C'est sous un soleil généreux et à la sortie des écoles que les martipontain-es, venu-es en nombre, ont pris possession de la nouvelle aire de loisirs, le vendredi 13 juin. Petits et grands, enfants et parents ont fait leurs premières descentes de toboggan, montées de l'araignée et tours de roue sur la piste du pumptrack.

Les élu-es ont rappelé l'origine de ce projet dans leurs discours. **« Ce moment est d'autant plus spécial que l'idée de cette aire de loisirs ne vient pas de nous. C'est le premier Conseil Municipal des Enfants qui en est à l'origine »**, a indiqué Martine Chabirand, Adjointe déléguée à l'Éducation, à la jeunesse et aux sports.

Des pratiques multiples

La piste de pumptrack, d'une longueur de 180 mètres, se

divise en 2 boucles : une pour les débutant-es, une pour les plus aguerri-es. Elle est accessible aux vélos, BMX, skates, trottinettes et rollers. Côté jeux, leur choix a été effectué en concertation avec les usagers-gères (enfants, familles, assistantes maternelles), de façon à être accessible pour toutes et tous. L'usage du bois permet à ses structures de bien s'intégrer au paysage. Les cheminements ont été revus dans le même temps, pour simplifier l'accès au site.

Un lieu de vie en cœur de bourg

Pumptrack d'un côté, jeux pour enfants de l'autre : la nouvelle aire de loisirs s'adapte à toutes les envies. Sa vocation n'est pas que ludique : **« nous tenions à créer un endroit qui permet de se retrouver, un lieu convivial en bord de rivière, où la nature est omniprésente »**, complète le Maire, Yannick Fétiveau. >>



ILS-ELLES ONT PARTICIPÉ À L'INAUGURATION DE L'AIRE DE LOISIRS

Julien Misset, Vice-président et encadrant du club de BMX de La Chevrolière

« J'ai eu de très bonnes impressions pendant notre démonstration. La piste est longue, les virages sont secs, la boucle la plus difficile est technique. C'est idéal pour travailler le cardio. L'équipement est adapté autant pour les petits que pour les confirmé-es. Tout le monde a hâte de revenir faire des sessions d'entraînement ici. »



La première pierre d'un projet évolutif

Les contraintes budgétaires ont imposé que le projet soit retravaillé. Prévus à l'origine, une tyrolienne devait prendre place à côté de l'aire de jeux. Priorité a été donnée au financement du futur pôle Enfance / Jeunesse, projet majeur de cette fin de mandat. La Ville bénéficie du soutien financier de 2 partenaires, la Région Pays de la Loire et l'Agence Nationale du Sport.

Le Maire complète : **« Des espaces sont réservés pour accueillir, à terme, un skate park, ainsi que la tyrolienne prévue initialement sur l'ancien parcours de bosses. La restauration du terrain de basket extérieur est également à l'étude pour le transformer en lieu de pratique du basket 3x3. C'est une première étape majeure dans la rénovation de cet espace stratégique dans le cœur de bourg. »**

355 000€

Coût global du projet d'aire de loisirs

99 000€

Subvention de la Région Pays de la Loire

15 000€

Subvention de l'Agence Nationale du Sport

Entreprises impliquées sur le chantier

HTracks pour le pumtrack, **Effivert** pour l'aire de jeux
Charier TP pour les cheminements doux

Caroline et Jérémie, martipontain-es
présent-es à l'inauguration

« L'aire de loisirs est très chouette. C'est harmonieux, accueillant, c'est un bel espace. Pour notre fille de 4 ans, les jeux sont tout à fait adaptés. »

Sarah, martipontaine présente à l'inauguration

« Avoir choisi des jeux en bois fait que ça s'intègre bien dans le paysage naturel. C'est un bel endroit. »

Martine Chabirand, Adjointe déléguée à l'éducation,
à la jeunesse et aux sports

« Avec ses bosses et virages relevés, le pumtrack permet aux jeunes (et aux moins jeunes) de pratiquer une activité physique, de développer leur équilibre, leur agilité, dans un cadre sécurisé. Quant à la nouvelle aire de jeux, elle a été pensée pour répondre aux besoins des tout petits et des plus grands, avec des équipements nature et accessibles. C'est un espace propice pour passer des moments conviviaux. »



Champsime, Viais : des aménagements routiers essentiels pour sécuriser vos déplacements

Un rond-point en forme de cacahuète pour sécuriser la Départementale 65

Un nouvel aménagement de voirie va bientôt sécuriser le quotidien des riverain-es du quartier du Champsime en premier lieu, des habitant-es des communes alentours en transit vers la métropole également. Un rond-point en forme de cacahuète sera réalisé par le Département de Loire-Atlantique à l'intersection de la Route Départementale 65, de la rue du Moulin Rouge et de la rue de la Tournelle.

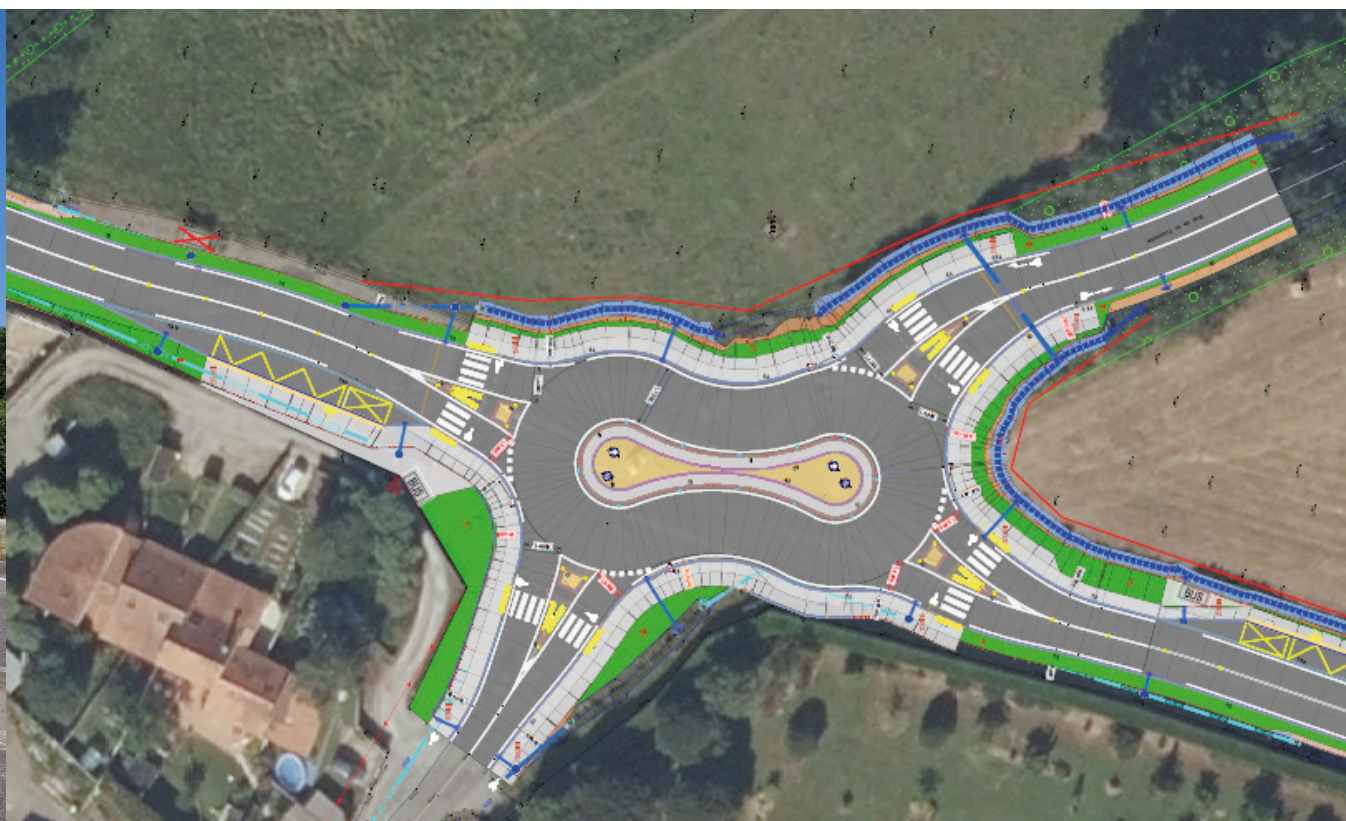
La configuration atypique du futur giratoire s'explique par 2 contraintes majeures : une emprise foncière insuffisante pour accueillir un giratoire classique, et une géométrie particulière des lieux, avec des rues qui ne se font pas face.

Malgré ces défis, la nouvelle infrastructure a été pensée

pour réduire significativement la vitesse des automobilistes et la fluidité de la circulation, dans un secteur où transitent environ 12 000 véhicules par jour sur la Départementale 65 et 2 000 dans la rue du Moulin Rouge. Actuellement, le carrefour est rendu accidentogène par la présence de deux tourne-à-gauche en vis-à-vis, augmentant les risques de collisions.

Les travaux seront réalisés en septembre et octobre 2025, dans la foulée de ceux engagés par Nantes Métropole pour le renouvellement d'une conduite du réseau d'eau potable. Le coût total du projet s'élève à 470 000€, pris en charge par le Département de Loire-Atlantique. La Ville de Pont Saint Martin finance pour sa part l'éclairage public. Les abribus seront légèrement décalés et mieux sécurisés.

>>



©Département de Loire-Atlantique

>> **« Ce partenariat avec le Département est gagnant-gagnant »**, souligne Yannick Fétiveau, Maire et conseiller départemental du canton. **« Il permet à la commune de répondre à un enjeu de sécurité routière majeur tout en poursuivant une dynamique d'aménagement à l'échelle du territoire, qui bénéficie largement aux habitant-es du sud-Loire. »**

Freddy Hervochon, Vice-Président du Département en charge des Mobilités, complète : **« Le Département intervient prioritairement sur des tronçons du réseau routier où des enjeux de sécurité des usagers·ères se posent. L'aménagement de ce giratoire apporte une solution durable à une problématique de cet ordre, sans artificialisation excessive des terres agricoles. »**

À Viais, le carrefour de Thubert fermé pour limiter le risque d'accidents

Afin de sécuriser la circulation automobile dans ce secteur marqué récemment par plusieurs accidents graves, **le carrefour de Thubert est fermé définitivement**. Cette décision du Département de Loire-Atlantique, approuvée par les communes de Pont Saint Martin et La Chevrolière, a été présentée aux concitoyen·nes lors d'une réunion publique organisée fin mars. Elle s'ajoute à d'autres dispositifs de sécurisation de la zone.

De manière à proposer un itinéraire alternatif sans danger, notamment aux martipontain·es résidant à Viais, **le Département a mené des travaux de remise en état du chemin communal dit des « fous roulants »**, qui longe la Route Départementale 178 et permet de rejoindre Viais en passant par le parc d'activités.



Dans les villages, une dizaine de chantiers en cours ou à venir

D'ici la fin de l'été 2025, plus de 2 kilomètres de voiries auront été refaits à neuf dans plusieurs secteurs de la commune.

La Ville de Pont Saint Martin accorde une grande importance à l'entretien régulier des axes routiers, qu'ils soient les plus empruntés ou desservent quelques logements. C'est dans cette seconde catégorie que viennent se ranger les 8 projets de reprise de la voirie menés en mai dans plusieurs villages :

- Impasse de la Bauche Tue Loup
- Rue et Impasse de la Pommeraie
- Chemin de la Plesse
- Fond de l'impasse du Buis (Ménanties)
- Rue des Drouets
- Accotements de la route du Pinier (Moulin Gaillard) et de la rue des Étournières (La Petite Étournière)
- Impasse des Grapilles (La Bourie)

« Dans ces différents secteurs, les voiries étaient dégradées ou plus adaptées aux nouvelles constructions. Pour améliorer la qualité de vie des riverain-es et assurer la sécurité de leurs déplacements, il était primordial que ces axes soient refaits à neuf », précise Youssef Kamli, Adjoint délégué aux mobilités, aux réseaux et aux transports. Du bicouche, c'est-à-dire de l'enrobé



À La Bourie, de nombreuses constructions ont eu lieu et la réfection de l'impasse des Grapilles était primordiale.

gravillonné qui se compacte au fil du temps, a été employé par souci d'efficacité et d'impact budgétaire pour les finances municipales.

Les travaux se poursuivent cet été

Lors de la période estivale, les travaux de voirie se poursuivent dans 2 secteurs de Pont Saint Martin, sur des axes très circulants : au Champsiome, où la réfection des rues de la Crâ et de Lavau se poursuivent et à proximité de Viais, où la rue de la Raudière sera rénovée. **Au total, en 2025, 165 000€ sont investis par la commune** pour mener à bien ses chantiers.

La Bénétière transformée : le réaménagement des espaces publics est terminé



Après 18 mois de travaux, le village de la Bénétière fait peau neuve. Les espaces publics ont été totalement rénovés, permettant un meilleur partage entre ses usagers-ères et une sécurisation des déplacements. Les réseaux d'eaux pluviales ont été rénovés et les réseaux électriques et téléphoniques enfouis, avec le concours d'Atlantic'Eau et de TE44.

Des plantations seront effectuées à l'automne pour embellir le village. La Ville a investi 2,2 millions d'euros pour mener à bien ce projet.

LES ÉLU·ES VOUS RÉPONDENT

Il y a quelques semaines, j'ai remarqué que toutes les poubelles ont été supprimées de l'espace public. Pour quelles raisons ?



Réponse de :

Bernadette Graton

Adjointe déléguée à l'environnement, à l'écologie et au cadre de vie



« Plusieurs martipontain·es ont posé la question du retrait des poubelles sur l'espace public. Comme pour les particuliers qui s'efforcent d'assurer au mieux le tri de leurs déchets, la loi AGECE impose, depuis le 1^{er} janvier 2025, l'installation obligatoire de poubelles bi-flux et tri-flux dans les espaces publics afin de faciliter le tri des déchets. À partir de cette date, les corbeilles et poubelles de rue ne disposant pas de système de tri ne sont plus autorisées.

Même si dans un premier temps, nous pouvons être surpris de la suppression des poubelles, force est de constater que leur présence n'est pas pour autant gage de propreté ni de respect de l'espace public.

Aussi, le temps de collecte était très important et le contenu des corbeilles publiques actuelles terminait à la décharge publique. Il s'agissait donc d'un non sens en comparaison des efforts réalisés par les particuliers. Cette situation n'était donc pas en adéquation, ni avec la loi récente, ni avec les ambitions écologiques de notre commune.

En prenant cette décision et en adoptant de nouvelles habitudes, chaque citoyen·ne effectue ainsi le tri sélectif, si important pour notre environnement. Cette initiative s'inscrit dans un mouvement général de retrait, notamment dans les communes touristiques ou balnéaires. Toutefois, nous restons bien sûr attentif·ve à la propreté de l'espace public et nous ne doutons pas du souci d'adopter de nouvelles habitudes collectives dans l'intérêt général. »

J'habite au Champsisme et je voulais savoir quel était le bilan de la campagne de mesure de bruit organisé en début d'année.



Réponse de :

Yannick Fétiveau
Maire



« Une nouvelle campagne de mesure de la gêne sonore était organisée fin 2024, à notre demande, par les services de l'Etat. Les résultats obtenus sont conformes aux précédentes observations : les nuisances sont équivalentes à celles subies par les habitant·es de Rezé. Il est important de noter que les décollages au nord représentent deux tiers des mouvements aériens au départ de l'aéroport Nantes-Atlantique. Les données clarifient à nouveau les pics d'activité au petit matin (entre 6h et 7h) et en début de soirée, où les survols se font réguliers et nuisent à la qualité de vie des martipontain·es.

Face à l'évidence de l'impact des survols pour la population, je me félicite que la commune ait enfin obtenu l'installation d'une station de mesure de bruit permanente au Champsisme. Elle permettra d'engager un suivi dans la durée. Dans le même temps, la Municipalité maintient ses revendications auprès des services de l'Etat, à savoir une extension du couvre-feu de 22h30 à 7h, à minima pour les avions les plus bruyants, et un décalage de la trajectoire de décollage au-dessus du MiN, de manière à ne pas repousser la nuisance sur d'autres populations. »

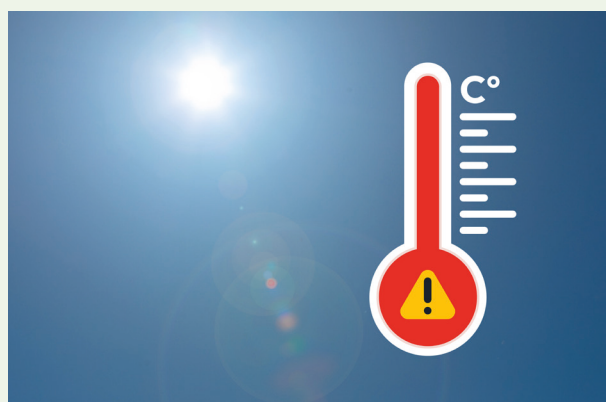


Fortes chaleurs : les agents municipaux prennent soin de vous

L'été est là : pensez à vous inscrire ou à inscrire un proche sur le registre communal des personnes vulnérables.

En cas de fortes chaleurs et/ou de canicule, les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) contactent les martipontain-es inscrit-es sur le registre des personnes vulnérables pour s'assurer qu'elles sont en bonne santé et leur apporter, le cas échéant, une aide adaptée.

Les personnes âgées fragiles et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire sur ce registre. L'inscription est confidentielle et gratuite. La demande peut aussi être effectuée par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).



© AdobeStock

Un formulaire d'inscription est à remplir sur le site internet mairie-pontsaintmartin.fr, rubrique Solidarités. Plus d'informations au 02 40 67 77 99.



Ateliers « Bienvenue à la retraite » : lancement décalé à la rentrée

Nous vous annonçons dans le Vue du Pont de mars/avril 2025 le lancement d'ateliers « Bienvenue à la retraite », en collaboration avec la CARSAT Pays de la Loire.

Le premier atelier de ce parcours collectif est décalé au jeudi 25 septembre, de 14h à 16h, au 3^{ème} Lieu. Cet accompagnement consiste en des temps d'échanges et d'animation autour de thématiques qui vous concernent : mobilité, santé, bien-être, démarches administratives, bénévolat...

Pour profiter de cette opportunité de bénéficier de conseils pour vivre une retraite sereine et active, inscrivez-vous 02 40 67 77 99 ou solidarites@mairie-pontsaintmartin.fr

Le CCAS reste ouvert tout l'été

Avec bienveillance et sourire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continue de vous accueillir tout l'été, aux horaires habituels.



2 nouveaux commerces

Cocoon, la nouvelle adresse gourmande

Niché en contrebas du bourg, une nouvelle brasserie a ouvert ses portes. Au programme : une cuisine traditionnelle de saison, avec des produits locaux et à des tarifs modérés.

La décoration est soignée, le lieu est chaleureux. Quand on regarde au fond de la salle, on aperçoit une terrasse. Une fois la baie vitrée franchie, on se rend compte que l'on a une vue imprenable sur le clocher de l'Eglise Saint-Martin, au milieu des toits. Bienvenue chez Cocoon, nouveau restaurant martipontain, piloté par Laurent Duret.

Propriétaire des lieux depuis 20 ans, il revient dans ce secteur d'activité avec un nouveau projet culinaire. Côté carte, la fraîcheur est le maître-mot. Tout est cuisiné avec des produits locaux et de saison, garantissant saveur et qualité. Le midi, une formule à moins de 20€ est proposée, parfaite pour un déjeuner gourmand sans excès. La sélection de vins, éclectique et originale, permet de s'aventurer hors des



sentiers battus sans faire grimper l'addition. « **Nous voulons que chacun trouve son bonheur** », résume Laurent Duret.

Les premiers avis sont unanimes : Cocoon est déjà un succès. N'attendez plus pour pousser la porte de cette nouvelle adresse gourmande et découvrir votre prochain coup de cœur culinaire à Pont Saint Martin.

Cocoon, 5 rue du Square - 07 59 52 70 91 pour réserver une table

Ouvert les mardis et mercredis midi, les jeudis, vendredis et samedis soir, midi et soir

Le Shak'her secoue Pont Saint Martin

Eva Boutin a ouvert début juin un bar ambiance à l'entrée de la commune, dans le village de la Rairie. Son projet prend vie après un coup de cœur pour un lieu atypique.

Imaginez une grange agricole. Maintenant transformez-la en salle de bar. C'est cet exercice de projection mentale qui a permis à Eva Boutin de s'installer à la Rairie. Les murs en pierre et les poutres ont été conservés, mixés avec une décoration moderne. À l'extérieur, une grande terrasse en bois a pris place et le hangar a été gardé pour proposer des événements spéciaux.

Le Shak'her accueille ses client-es depuis peu et leur propose de bons cocktails, une sélection de bières et vins locaux et des planches apéritives à partager. L'aboutissement d'un projet mûri depuis plusieurs années par cette jeune femme, qui a fait son expérience dans plusieurs établissements nantais. « **Mon idée est devenue celle des autres. Mes parents et mon compagnon ont pris**



une grande part dans les travaux », explique-t-elle.

Avec Le Shak'her, Pont Saint Martin dispose d'un nouveau lieu idéal pour se retrouver entre collègues après le travail ou entre ami-es pour une bonne soirée. Vous avez tout l'été pour le découvrir.

Le Shak'her, 1955 rue de Nantes

Ouvert les mardis et mercredis, de 16h à 21h, les jeudis, vendredis et samedis, de 16h à 2h du matin.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les Marchipontains

14^{ème} Marchipontaine le 6 septembre

Au départ de l'Origami, circuits de 9, 12 et 15 km.
L'inscription préalable facilite l'organisation, **réservation en ligne ouverte du 1^{er} juillet au 4 septembre minuit**, tarif unique 7,50€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés. Inscription sur place majorée (9€) et dans la limite des places disponibles.

Tickets repas à retirer à l'accueil à partir de 18h15, sur présentation de l'e-mail de confirmation de la réservation. Départ libre et échelonné proposé entre 18h30 et 19h45.

Indispensable : se munir de votre gobelet (gobelet jetable exclu des ravitaillements), d'une lampe et d'un gilet fluo.

Plus d'informations : <http://marchipontains.free.fr>

Les Fous Roulants

Cette année encore, nous serons présents à Pont Saint Martin le premier week-end de septembre, le **dimanche 7 septembre**.



Nous sommes conscients que le bénévolat autour de cet événement annuel est primordial pour la continuité de l'association. Pour améliorer les conditions de nos fidèles bénévoles et accueillir de nouveaux membres, nous créons aujourd'hui un formulaire d'inscription accessible via le QRcode.

Plus nous serons nombreux, plus la journée sera chouette. Information à partager sans modération. Merci à tous et à très vite !

Le FC Grand Lieu monte en Régionale 2

Issu de la fusion entre Pont Saint Martin et Saint Aignan de Grandlieu, le club atteint pour la première fois de son histoire la Régionale 2.

C'est un accomplissement remarquable, fruit du travail acharné et de la solidarité de toute l'équipe. La régularité, l'abnégation dans cette compétition ont été primordiaux pour cette accession.

Le club est un exemple dans le sud Loire grâce à la qualité

des formateurs et au dévouement des bénévoles.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre un club familial, que ce soit en tant que joueur, bénévole ou partenaire, vous pouvez contacter le FC Grandlieu. Les portes sont ouvertes pour la saison 2025/2026 !



Plus d'informations : secretariat@fcgrandlieu.fr ou sur le site du club : fcgrandlieu.com

L'été, période sensible pour le don de sang

L'été, synonyme de départs en vacances, est une période sensible pour les collectes de sang. Les stocks baissent beaucoup à cette période, or la demande reste constante. Il ne faut donc pas baisser la garde dans ce domaine.

Les collectes restent présentes sur toute la France et sur vos lieux de vacances, vous serez accueillis dans une maison du don ou une collecte itinérante. Et pensez que pour un don de sang, qui peut sauver 3 vies, vous donnerez 1 heure de votre temps ; et pourquoi pas en famille ou entre amis, puisque les vacances, c'est l'heure de la détente et du partage.

Parlez-en autour de vous – le don de sang est l'affaire de tous. La prochaine collecte aura lieu à L'Origami, le **lundi 25 août 2025** et pensez à prendre rendez-vous.

Joyeux Saint Martin

Activités de notre association

Nous serons présents au carrefour des associations le samedi 6 septembre 2025 pour vous faire découvrir nos différentes activités. Le Joyeux Saint Martin propose :

- Les lundis après-midi - Chorale

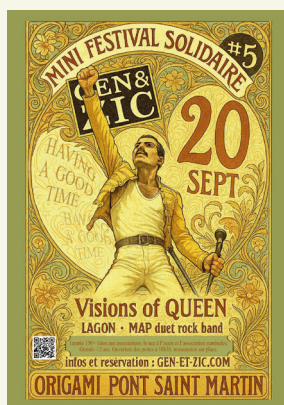
- Les mardis et jeudis matin - gym douce (reprise des cours le mardi 16 septembre 2025)
- Les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois – détente jeux
- Les jeudis après-midi – loisirs créatifs
- Et une nouvelle activité deux mardis après-midi par mois : danses en ligne débutants

Les inscriptions commenceront ce jour et se poursuivront lors des activités. Quelques places sont encore disponibles pour la sortie « Journée poète ferrailleur & croisière sur la Vilaine » le mardi 23 septembre 2025.

Plus d'informations : joyeuxsaintmartin@hotmail.com ou Evelyne Lefèvre au 06 69 52 84 18

5^{ème} édition de Gen&Zic

5 ans ! Le festival solidaire Gen&Zic fêtera ses 5 ans, à l'Origami, le **samedi 20 septembre**, à partir de 18h30. Avec toujours le même objectif : offrir au public 3 concerts exceptionnels sur 2 scènes et collecter des fonds pour 2 associations hospitalières : le Nez à l'Ouest et l'association Surrénales.



Pour cette belle occasion, le Gen&Zic accueillera sur scène Freddie Mercury... ou presque ! Puisque Visions of Queen, le meilleur cover français de Queen, sera en tête d'affiche de cette soirée anniversaire. Le trio nantais Lagon ouvrira le festival avec sa soul chaloupée et gourmande. Enfin, Map Duet Rock Band revisitera le meilleur du rock, de la pop et du funk sur la scène extérieure « caravane » et sur la grande scène pour clôturer l'évènement.

Entrée : 15 euros (gratuit – 12 ans) – Restauration sur place
Réservations et informations : www.gen-et-zic.com,
Facebook : @genetzic & **Instagram :** @gen_et-zic

USP Tennis de Table

Envie de booster vos tops-spins ? L'USP Tennis de Table ouvre déjà les inscriptions pour la rentrée de septembre ! Loisirs, compétition ou initiation jeune (dès 4 ans) : chaque pongiste trouve sa place dans un club chaleureux et ambitieux. Séance d'essai gratuite, encadrement diplômé.

Plusieurs créneaux d'entraînements (dirigés ou libres) par semaine, moments conviviaux, et engagements en championnat FFTT pour les volontaires.

Plus d'informations : 06 76 61 15 69
ou alletz.damien@gmail.com

USP Yoga

L'association propose cinq cours :

- du kundalini yoga, le jeudi de 18h30 à 19h45, et de 20h à 21h15
- du hatha yoga, le mercredi de 9h à 10h30, le vendredi, de 16h45 à 18h15 et de 18h30 à 20h

Les cours ont lieu dans la Salle « Pieds Nus » (préfabriqué à gauche de l'école primaire publique des Halbrans, avant d'arriver au gymnase). Débutants et confirmés sont acceptés dans tous les cours.

Inscription et renseignements sur le site uspyoga.fr ou au carrefour des associations le 6 septembre. Les cours reprennent les mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 septembre 2025. Le premier cours est sans engagement.

Plus d'informations : Claude Corbineau au 06 72 85 24 32

Association pour la Préservation du Patrimoine Naturel



Une première réussie. L'exposition des œuvres de Paul Corbineau, Les arbres sèment, et le film, Les arbres au cœur de la biodiversité, ont passionné 200 élèves, une dizaine de nos anciens et le public, tous curieux de nature lors des visites à la Médiathèque et des projections du film.

L'association APPN, à l'origine de cette initiative, a répondu au mieux aux questions parfois surprenantes des jeunes scolaires. Un grand merci à Paul Corbineau pour son implication et ses vastes connaissances, à la Municipalité et aux agents de la Médiathèque pour la mise en avant des livres sur les arbres et l'accueil du public.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les Martin Chanteurs Une saison se termine, une autre se prépare



Notre chœur Martin Chanteurs a clos sa saison avec 2 concerts : à L'Origami le 27 avril puis à Saint Jean de Boisseau le 17 mai. Merci à tous ceux qui sont venus nous écouter.

Nous serons présents au carrefour des associations le samedi 6 septembre, n'hésitez pas à passer nous rendre visite. Les répétitions reprendront le lundi 8 septembre, à 20h15, salle saint Martin.

Notre chœur recrute : si vous aimez chanter dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons. La première répétition est sans engagement et il n'est pas nécessaire de connaître la musique.

Plus d'informations : martinchanteurs@gmail.com
Site internet : www.martinchanteurs.fr ou Facebook

Sur les Chemins d'Herbonne Retour sur la sortie du 24 avril

Par un joli temps de printemps, nous nous sommes élancés vers le sud de la Loire-Atlantique pour visiter quelques sites historiques. Nous partîmes 37 et arrivèrent ravis.

Nous sommes passés au château de la Touche, rénové à la Limouzinière. Puis nous sommes passés par Rocheservière, où nous avons visité son église et ses très beaux vitraux. A la Médiathèque, nous avons pu admirer le magnifique retable mis en valeur par un son et lumière. Nous avons déjeuné au restaurant du Moulin.



Nous avons ensuite pris la direction de Legé sur les traces du général Charette. Le propriétaire du château du Bois Chevalier nous a fait visiter sa très belle propriété. Dans le centre de Legé, nous avons pu découvrir l'église, le quartier général de Charette, la chapelle des vendéens et le couvent des Visitandines et sa magnifique médiathèque, ancienne chapelle du couvent. Nous avons été reçus par des gens charmants aussi passionnés qu'érudits.

Un pot final offert par l'association Les amis Legé a clôturé cette belle journée riche de belles découvertes historiques et d'amitié.

Articréa44

L'Association Articréa44 organise son marché de Noël en même temps que les Fêtes de Noël, le **samedi 6 décembre 2025**, de 10h à 20h.

Vous êtes artisan-créateur et souhaitez exposer sur cette journée féerique, envoyez votre candidature à articea44@gmail.com

Le Dragon Bleu

Une saison s'achève mais nous nous retrouverons en septembre. Début des cours le 8 septembre 2025.



Nous serons présents au Carrefour des Associations le 6 septembre à L'Origami pour vous conseiller et vous expliquer les bienfaits de la pratique du Qi Gong.

Inscriptions par mail : ledragonbleuqigong@gmail.com
Plus d'informations : 06 86 81 26 48

Miz'en Scène

Le premier spectacle de l'association Miz'En Scène s'est achevé les 24 et 25 mai derniers de la plus belle des manières. Vous étiez plus de 300 personnes à venir assister à ses premiers pas sur scène.



Nous tenions à vous remercier toutes et tous d'être venus aussi nombreux à ces deux représentations, d'avoir soutenu notre troupe et d'avoir ri et pleuré avec nous.

Ce sont 8 mois de travail qui se sont achevés avec beaucoup d'émotions. On se donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures musicales.

USP Basket



Coupe de Loire-Atlantique 2025

4 de nos équipes jeunes ont participé à la Coupe de Loire-Atlantique dans leurs catégories respectives, avec de bons résultats. Une mention particulière pour les U13F1.

- U18F1 : éliminées en 16^{èmes} de finale
- U18M1 et U13M1 éliminés en 8^{èmes} de finale
- U13F1 : éliminées en 1/2 finale

Label Citoyen

Dans le cadre de nos actions et engagements au sein de notre association, nous avons voulu les valoriser et renforcer notre contribution aux valeurs fondamentales du sport : le respect, la solidarité, l'inclusion et la responsabilité.

Une Commission Société et Mixité a été mise en place et pilotée par 4 bénévoles pour constituer un dossier afin d'obtenir un Label Citoyen de la FFBB. Merci Adèle, Dominique, Magalie et Virginie car nous venons d'obtenir le Label Citoyen Fédéral et avec 3 étoiles.

Participez au Carrefour des associations !

Vous cherchez une activité pour la rentrée ? Vous souhaitez vous investir dans la vie locale ou simplement découvrir la richesse de la vie associative à Pont Saint Martin ? Ne manquez pas le Carrefour des associations, organisé par la Ville, le **samedi 6 septembre de 9h à 12h**, à l'Origami.

Au programme : rencontres avec une vingtaine d'associations martipontaines qui vous présenteront leurs activités sportives, culturelles, solidaires..., échanges avec les bénévoles passionnés qui font vivre notre commune, inscriptions sur place pour toutes vos envies d'engagement ou de loisirs.



L'activité de la Médiathèque en chiffres

Bilan d'activité 2024 Médiathèque Le 3^{ème} Lieu



Fréquentation



1 236
inscrit-es

Activité de prêt



40 158
documents
empruntés

Fonds documentaire



15 131 livres



642 DVD



45
abonnements
presse



292 jeux

Animations



91
événements organisés

Équipe 3^{ème} Lieu

3 agentes
14 bénévoles

2 248

réservations
de documents par
les lecteurs-trices

Publics accueillis



825 élèves
de maternelle
et élémentaire



144 enfants et
55 assistantes
maternelles

Le 3^{ème} Lieu fait son inventaire du 15 au 26 juillet

Un inventaire, en quoi ça consiste ?

Un inventaire permet de vérifier la présence et l'état des documents d'une médiathèque, d'identifier les manquants ou abîmés et de mettre à jour le catalogue informatique des collections. Cette opération est donc essentielle et implique sa fermeture au public le temps que dure cette opération, jamais organisée depuis l'ouverture du 3^{ème} Lieu en 2013.

constitue traditionnellement une période de plus faible fréquentation. La Médiathèque rouvrira ses portes le **mardi 29 juillet**, le temps d'une semaine, pour permettre aux vacanciers d'août de faire le plein de lectures. La traditionnelle période de congés estivaux du 3^{ème} Lieu est programmée du 5 au 16 août.

Pendant les périodes de fermeture, merci de conserver les documents chez vous : il n'y aura pas de mails de rappels.

Une fermeture en saison estivale a été privilégiée, car elle

ÉTAT CIVIL

Naissances : Maxence JOHAN, Alma BRIZARD, Timéo GILLET, Anouk GODIN FRANCOIS, Martin LE DIGABEL

Mariages : Laurent TROUILLOT et Anaïs PERRETTE, Christophe CACHET et Francine BEZAULT, Alexandre METIVIER et Caroline DELEPORTE, Cédric LE ROUZIC et Amélie NOUYRIGAT, Hakim LAÏDI et Flavie LIGER

Décès : Michel GOUON, Madeleine LAUNAIS épouse PAVAGEAU, Yvette BORDE épouse HAUMONT, Marie-Josèphe PADIOU épouse DOUAUD

Données enregistrées entre avril et juin 2025



AGENDA

Jusqu'au 31 août

Ouverture de la Halte Nature

De 14h à 18h30 - 1 rue Maurice Utrillo

Vendredi 18 juillet

Balade semi-nocturne

De 19h à 22h - Halte Nature

Avec la Société Nationale de Protection de la Nature

Samedi 2 août

Balade commentée

De 10h à 12h30 - Halte Nature

Avec Grand Lieu Estuaire

Du 15 au 26 juillet et du 5 au 16 août

Fermeture de la Médiathèque

Lundi 25 août

Collecte de sang

De 16h à 19h - L'Origami

Organisée par l'ADSB

Samedi 6 septembre

• Carrefour des associations

De 9h à 12h - L'Origami

• 14^{ème} édition de la Marchipontaine

À partir de 18h30 - Départ de l'Origami

Dimanche 7 septembre

Vide-greniers et course

Organisé par les Fous Roulants

Dimanche 14 septembre

La Faïtes du Sport

De 10h30 à 18h - Aire de loisirs

Mercredi 17 septembre

L'heure du conte

De 15h30 à 16h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Samedi 20 septembre

Découverte du circuit

Histoire et Patrimoine

Départ 14h30 rue des sports

Avec le Conseil des Sages et l'association

Sur les Chemins d'Herbonne

Samedi 20 septembre

5^{ème} édition de Gen&Zic

À partir de 18h30 - L'Origami

Organisée par les Coyotes Solidaires au profit d'associations caritatives

Du 20 septembre au 31 octobre

Exposition Les Balnéaires

Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Aux horaires habituels d'ouverture

Dimanche 21 septembre

Au fil de l'Ognon

De 10h à 17h - Beau Prêtre

Avec les communes de La Chevrolière et Saint-Aignan de Grandlieu

Jeudi 25 septembre

• Ateliers "Bienvenue à la retraite"

De 14h à 16h - Le 3^{ème} Lieu

Organisés par le CCAS

• Conseil Municipal

20h30 - Salle de la Charmille





HALTE NATURE

Vers le lac de Grand-Lieu

DU 5 JUILLET
AU 31 AOÛT

PONT SAINT MARTIN